



BILAN



AMBITION
Mes envies
pour mon agglo **2030**

Bilan de la concertation sur le projet d'Agglo de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine



1. Rappel de la démarche

1.1 Contexte et enjeux.....	p.5
1.6 Le calendrier de la démarche.....	p.6
1.2 Les objectifs de la concertation.....	p.7
1.3 Le public de la concertation.....	p.8
1.4 Les modalités de la concertation.....	p.9
1.5 Les modalités de communication associées.....	p.11

2. Résultats de la concertation analyse des contributions

2.1 La concertation en chiffres	p.18
2.2 La concertation en images	p.19
2.3 Demain on bouge.....	p.21
2.4 Demain on préserve.....	p.28
2.5 Demain on agit.....	p.32
2.6 Demain on est solidaires.....	p.36

3. Synthèse et suites de la démarche

3.1 Synthèse des contributions.....	p.42
3.2 Suite de la démarche.....	p.43

1. Rappel de la démarche



1.1 Contexte et enjeux



AMBITION 2030, qu'est-ce que c'est ? :

AMBITION 2030 est **le projet d'Agglo**, autrement dit **la feuille de route** de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

AMBITION 2030 pose le cadre de l'action communautaire jusqu'à l'horizon 2030, dans les différents champs d'intervention de l'Agglo : développement économique, aménagement, transports, tourisme, environnement, habitat, culture, sport....

L'élaboration d'AMBITION 2030 a permis aux acteurs du territoire **de se rassembler autour d'un projet commun d'intérêt local**.

Le projet d'Agglo se compose :

- D'un diagnostic du territoire, débouchant sur une analyse atouts / faiblesses / opportunités / menaces
- Des enjeux du territoire
- Des orientations stratégiques définies par les élus :
 - Accroître l'ACTIVITE ECONOMIQUE afin de renforcer l'emploi
 - Développer l'AXE SEINE qui est la colonne vertébrale de notre territoire
 - Assurer la TRANSITION ECOLOGIQUE de notre agglomération, notamment par l'amélioration des MOBILITES
 - Accompagner la REUSSITE EDUCATIVE et l'essor de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
 - Promouvoir la SECURITE à l'échelle intercommunale
- D'un plan d'actions

1.2 Le calendrier de la démarche



Les différentes étapes d'élaboration d'AMBITION 2030



1.3 Les objectifs de la concertation



UNE CONCERTATION, POURQUOI FAIRE ?

La CAMVS a souhaité **garantir que le projet d'agglo AMBITION 2030 soit ancré dans la réalité de ce que vivent les habitants du territoire**. Afin que les futures actions communautaires répondent au mieux aux besoins des citoyens, l'Agglo a choisi d'intégrer à son projet d'Agglo mener une concertation pour nourrir le plan d'actions d'AMBITION 2030.

Cette concertation a ainsi **donné l'opportunité à tous les participants qui le souhaitaient de s'exprimer** sur des sujets les concernant directement : les transports, le logement, l'environnement et le cadre de vie (la gestion des ressources en eau, la prévention des inondations, la protection des paysages...), l'emploi, mais aussi le développement du numérique, la culture, le sport...

- ✓ Permettre aux citoyens de contribuer à l'élaboration de la politique communautaire
- ✓ Renforcer l'identité communautaire
- ✓ Rassembler les acteurs du territoire et les partenaires de l'Agglo dans une démarche partagée
- ✓ Permettre aux habitants d'exprimer leurs aspirations pour leur territoire en se projetant jusqu'en 2030.

1.4 Le public de la concertation



QUI EST CONCERNÉ ?

La démarche de concertation s'adressait **aux habitants, usagers et actifs du territoire.**

Ainsi, un large public était convié à participer à la concertation : les personnes qui vivent, travaillent ou qu'y passent du temps sur l'Agglo pour leurs loisirs et sorties.

L'objectif était de **prendre en compte la parole citoyenne dans son ensemble** et donc de permettre à une **grande diversité d'habitants** de prendre part au débat.

L'ensemble de la population a de ce fait été invitée à participer et à s'exprimer sur la démarche AMBITION 2030 via une communication large et différents dispositifs participatifs.

1.5 Les modalités de concertation



DES OUTILS DE CONCERTATION POUR TOUTES ET TOUS

Afin de mobiliser une plus grande diversité de participants, deux dispositifs complémentaires de concertation ont été déployés :

- ✓ 4 réunions publiques sur différentes communes de la CAMVS
- ✓ La plateforme collaborative ambition2030.fr

Cet outil de **concertation numérique** a permis de recueillir la voix des habitants ne pouvant pas ou ne préférant pas se rendre aux réunions publiques. L'anonymat des contributeurs était garanti. Tous les besoins d'accessibilité ont été pris en compte : vocalisation des contenus, taille des caractères, contraste...



LES THEMATIQUES DE LA CONCERTATION

Afin de nourrir le plan d'actions, la concertation d'Ambition 2030 a été structurée autour des 4 grands axes suivants :

- **Demain, on bouge !**
- **Demain, on préserve !**
- **Demain, on agit !**
- **Demain, on est solidaire !**



ON BOUGE



ON PRÉSERVE



ON AGIT



ON EST SOLIDAIRE

1.5 Les modalités de concertation



LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Les 4 réunions publiques ont été organisées sous la forme d'**ateliers participatifs**.

Dans une première séquence en plénière, les élus ont présenté le contexte de la concertation ainsi que les grandes lignes du projet de territoire. Les participants étaient ensuite libres de s'exprimer lors d'un temps de « **question-réponse** » autour de questionnements et remarques suscités par la présentation.

Pour la deuxième séquence, les participants ont été invités à se répartir sur les 4 stands thématiques en lien avec les grandes orientations d'AMBITION 2030.

Sur chacun des stands, des panneaux étaient exposés afin de donner à avoir des éléments clés issus du diagnostic et des enjeux identifiés pour les différentes thématiques. Chacun des stands étaient animés des élus et membres des services afin de favoriser les échanges avec les participants, de leur permettre de partager leurs envies et de proposer des actions.

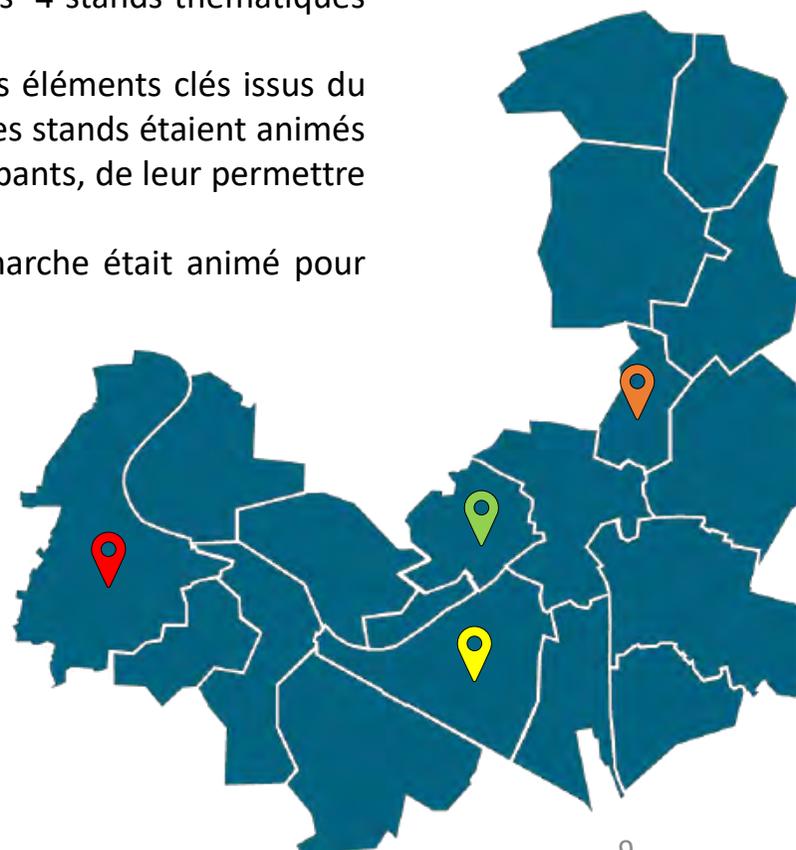
Un temps de restitution en plénière et de présentation des suites de la démarche était animé pour conclure chacune des réunions.

 **Mardi 09 novembre** – Espace Pierre Bachelet – 824 Av. du Lys, 77190 Dammarie-les-Lys – 18h30/21h

 **Vendredi 19 novembre** – Salle Emile Trélat – 135 Bd Charles de Gaulle, 77950 Rubelles – 18h30/21h

 **Mardi 30 novembre** – Le Mas – 800 Av. de l'Europe, 77350 Le Mée-sur-Seine – 18h30/21h

 **Jedi 02 décembre** – Les 26 couleurs – Rue du 11 Novembre 1918, 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry – 18h30/21h



1.5 Les modalités de concertation



 **LA PLATEFORME COLLABORATIVE**
Du 18 octobre au 15 décembre 2021

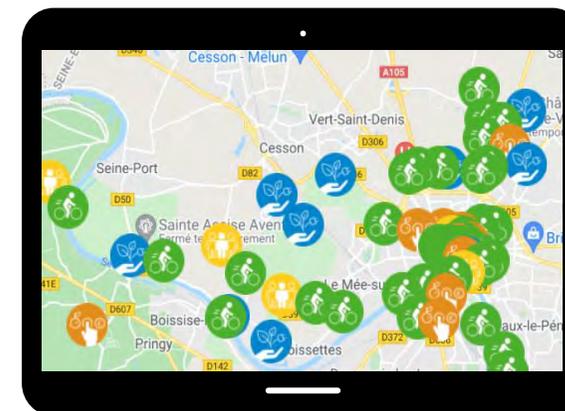
UN ESPACE D'INFORMATION, DE DÉBAT ET DE DISCUSSION :

La plateforme participative ambition2030.fr était structurée autour de deux rubriques principales :

- « **Ambition 2030, pourquoi ? Pour qui ?** » dédiée à la présentation de la démarche, du territoire et aux modalités de participation et
- « **Demain... Comment?** » pour recueillir les contributions des participants.

Les différents services de plateforme étaient accessibles depuis tout type d'écran : smartphone, tablette, ordinateur fixe ou portable.

Pour participer, les habitants et usagers du territoire avait la possibilité **d'ajouter des contributions sur différentes thématiques** et de les **localiser sur une carte participative et interactive**. Ils pouvaient également participer à des discussions et donner leur avis sur des propositions formulées par d'autres contributeurs.



1.6 Les modalités de communication associées



DIVERSIFIER LES CANAUX DE COMMUNICATION :

Afin d'informer et de communiquer autour de la démarche de concertation, un plan de communication a été élaboré par les services de la CAMVS. Une diversité d'outils de communication ont été élaborés et mobilisés afin de communiquer auprès du plus grand nombre. Ainsi, en fonction de leurs habitudes (déplacement dans la ville, présence sur les réseaux sociaux, lecture de la presse, etc.), de nombreux habitants, usagers et actifs du territoire ont été informés de l'élaboration du projet d'Agglo AMBITION 2030 et des modalités de participation qui leur étaient proposées (réunions publiques et plateforme participative).

Un logo AMBITION 2030 et un visuel générique de la concertation ont été conçus afin d'incarner la démarche.



1.6 Les modalités de communication associées



PRÉSENCE DANS L'ESPACE PUBLIC

Achat d'espaces publicitaires – JC DECAUXA



1.6 Les modalités de communication associées



COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Campagne sponsorisée réseaux sociaux

Melun Val de Seine
Sponsored · 🌐

Participez à notre concertation, c'est l'occasion de donner de la voix à vos idées et de vous projeter jusqu'en 2030. #participation #ambition2030 #melunvaldeseine

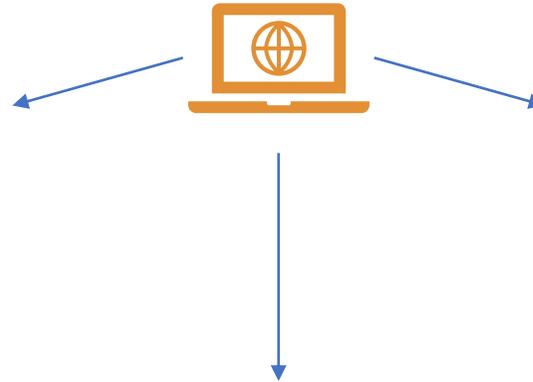
EMPLOI VOS ENVIÉS POUR MELUN VAL DE SEINE SUR ambition2030.fr

DONNEZ VOS ENVIES POUR MELUN VAL DE SEINE SUR ambition2030.fr

Learn More

Participez Jusqu'au 15/12

Learn More



Sur les sites des Communes et de la CAMVS

Bienvenue | Votre mairie | Vos services | Culture, Sports et Loisirs | Actualités | Votre profil

Boissise-le-Roi
Orgenoy

Ambition 2030 - CAMVS

Document associé

Affiche 2.21 Mo pdf

lien associé

CAMVS www.melunvaldeseine.fr

Du 18 octobre au 15 décembre, dans le cadre de l'élaboration du projet d'Agglo AMBITION 2030, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine donne la parole à ceux qui vivent, travaillent ou pratiquent leurs loisirs sur son territoire.

Elle leur propose de se projeter jusqu'en 2030 et d'exprimer leurs envies pour leur Agglo sur des sujets qui les concernent directement : transports, logement, emploi, formation, développement du numérique...

Deux outils seront mis à leur disposition : un site internet de CONCERTATION et QUATRE RÉUNIONS

Réseaux sociaux des Communes et de la CAMVS

Mairie De Pringy
26 octobre, 09:09 · 🌐

Projet #MelunValdeSeine 2030, l'agglomération Melun Val de Seine vous donne la parole.

Pour participer et partager vos idées, rendez-vous jusqu'au 15 décembre sur le site dédié : www.ambition2030.fr

JE DONNE MES ENVIES POUR MON AGGLO JUSQU'AU 15 DÉC.
Rendez-vous sur ambition2030.fr

Melun Val de Seine a changé sa photo de couverture.
20 octobre, 08:18

#ProjetAgglo #AMBITION2030 Nous avons besoin de vous ! Vos envies pour #MelunValdeSeine sont à inscrire sur notre plateforme participative www.ambition2030.fr #DonnezNousVotreAvis

2 J'aime 4 partages

Commenter Partager

1.6 Les modalités de communication associées



À TRAVERS LA PRESSE

Journaux (presse papier ou en ligne)

Le Parisien

Seine-et-Marne

Melun Val de Seine recense la « liste des envies » des habitants à l'horizon 2030

Dans le cadre de son projet de territoire Ambition 2030, l'Agglo sollicite l'avis des habitants via une plateforme sur internet et des réunions publiques avec ateliers participatifs. Exemple à Rubelles vendredi soir.



Radio

EXPERIENCE 2030 Accueil Radio NEWS INFORMATIONS ESPACE PRO Participez Contact

Diapason Andriane ExperienceRadio

AMBITION 2030 : Concertation sur le Projet de l'Agglo Melun Val De Seine



25 NOVEMBRE 2021

Du 18 octobre au 15 décembre, dans le cadre de l'élaboration du projet d'Agglo AMBITION 2030, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine donne la parole à ceux qui vivent, travaillent ou pratiquent leurs loisirs sur son territoire. Elle leur propose de se projeter jusqu'en 2030 et d'exprimer leurs envies pour leur Agglo sur des sujets qui les concernent directement : transports, logement, emploi, formation, développement du numérique...

AMBITION 2030 est le projet d'Agglo, autrement dit la feuille de route ou « projet de territoire » de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine qui va fixer ses priorités d'actions jusqu'en 2030, dans ses différents champs d'intervention : développement économique, aménagement, transports, tourisme, environnement, habitat, culture,

Les émissions

- JESS IBIZA MIX EN DIRECT
- LE FRIDAY MIX AVEC DU GED
- LA NUIT DES PALACES DU LYS
- Pull It Up Show

Derniers podcasts

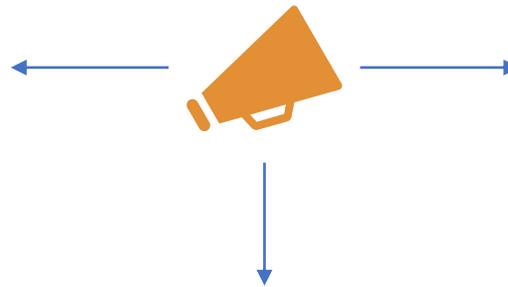
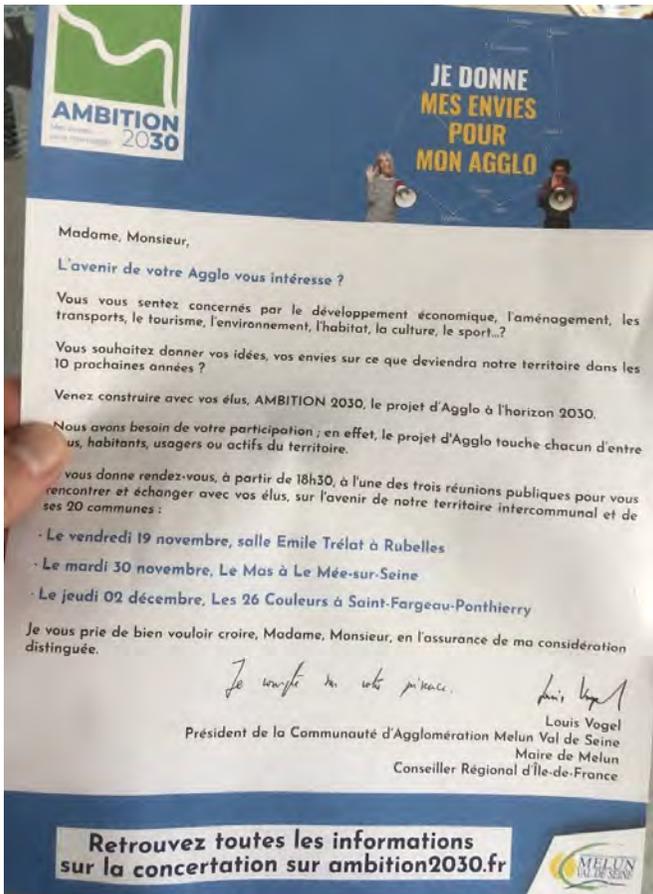
- EXPERIENCE LIVE - MARDI 23 NOVEMBRE...
- OVERDRIVE AVEC ZAP DU MARDI 23 NOVEMBR...
- EXPERIENCE LIVE - MARDI 23 NOVEMBRE...

1.6 Les modalités de communication associées



LIEN DIRECT AVEC LES HABITANTS

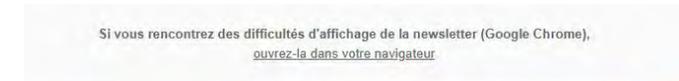
Courrier distribué



Campagne SMS



Campagne d'emailing



AMBITION 2030 : Mes envies pour mon Agglo

AMBITION 2030 est le projet d'Agglo, autrement dit la feuille de route de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine qui va fixer ses priorités d'actions jusqu'en 2030, dans ses différents champs d'intervention : développement économique, aménagement, transports, tourisme, environnement, habitat, culture, sport...

Du 18 octobre au 15 décembre, dans le cadre de l'élaboration d'AMBITION 2030, la Communauté d'Agglomération donne la parole à ceux qui vivent, travaillent ou pratiquent leurs loisirs sur son territoire.

Demain, on agit !

Du diagnostic...



L'Agglomération Melun Val de Seine a 24 parcs d'activités économiques, dont Paris-Villaroche, le 2ème pôle

2. Résultats de la concertation et analyse des contributions



2.1 La concertation en chiffres



1. La concertation en chiffres

+ 200

Participants aux
réunions publiques



+ 550

Envies et actions
proposées



Dont **346**

Envies et actions
proposées lors des
réunions publiques



195

Envies et actions
proposées sur la
plateforme



Zoom sur les chiffres clés de la plateforme ambition2030.fr

Nombre de
connexion



11 654

Comptes créés



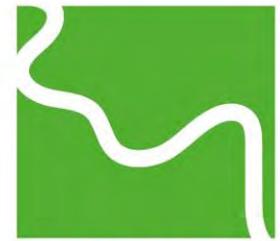
2 506

Sujets débattus



48

2.2 La concertation en images



AMBITION
Mes envies
pour mon agglo **2030**



2.2 La concertation en images



2.3 Demain, on bouge !



284

Idées proposées



78%

Des idées
proposées portent
sur les mobilités



Les thématiques de Demain, on bouge !

tourisme patrimoine
sport culture loisirs
équipements mobilités

Les propositions synthétisées et analysées portant sur cette orientation visaient notamment à répondre aux enjeux suivants, identifiés à l'échelle de la CAMVS :

- Valoriser l'axe Seine : accès aux berges, mise en valeur, loisirs, ...
- Mettre en œuvre les conditions d'une mobilité durable du territoire
- Organiser la découverte du patrimoine
- Développer une image de marque du territoire

2.3 Demain, on bouge !



Mobilités

Situation actuelle, vue par les habitants :

- Les **problématiques liées aux mobilités ressortent comme le principal sujet de préoccupation des habitants et usagers** du territoire au regard du nombre important d'échanges et de contributions associés à ces enjeux.
- Les **problématiques de circulation routière (congestion, pollution, nuisances)** ont notamment été débattues lors de la concertation. Le centre-ville de Melun ainsi que les axes de franchissement de la Seine sont considérés comme des secteurs où ces enjeux sont prépondérants.
- Une forte attente a été exprimée concernant le **développement et l'amélioration du réseau de transports en commun** ainsi que la réduction du trafic routier, via notamment l'aménagement de nouveaux axes de circulation.



2.3 Demain, on bouge !



Mobilités

Propositions d'actions :

- **Réduire le trafic routier et ses nuisances sur le territoire de l'agglomération**
 - **Réduire le nombre de camions en circulation** en interdisant la traversée de certains secteurs du territoire, notamment le centre-ville de Melun, aux poids lourds.
 - Fluidifier la circulation de certains axes routiers grâce à la **construction d'un nouveau pont (ou de deux) sur la Seine** en amont ou en aval de Melun. Afin de dégorgier le trafic au sein de Melun, il a également été proposé de **soutenir la gratuité de certaines portions d'autoroute** (A5 et A6) ainsi que de créer de nouvelles liaisons entre certains axes routiers.
 - Revoir les aménagements et équipements routiers pour fluidifier le trafic. A ce sujet, il a notamment été proposé de supprimer certains feux de circulation et de les remplacer par des ronds-points.
- **Promouvoir et faciliter le recours au transport ferroviaire**
 - Augmenter la fréquence des trains entre Melun et Paris, ainsi qu'entre Melun et Corbeil. Il a également été proposé d'augmenter la fréquence des trains sans arrêt/correspondance depuis Saint-Fargeau-Ponthierry jusqu'à Corbeil.
 - Mettre en place des trains directs vers Paris depuis la ligne R branche Livry-sur-Seine / Fontaine-le-Port / Héricy, sans correspondance à Melun. Il a également été proposé de créer une ligne directe entre Saint-Fargeau-Ponthierry et Paris ainsi que de remettre en fonction des trains directs TER Bourgogne s'arrêtant à Livry.
 - Réhabiliter la Lutèce Méridienne, une voie de chemin de fer reliant Melun à Roissy-Charles-de-Gaulle et permettant une liaison avec les RER A et E afin de faciliter les trajets domicile-travail de nombreux habitants du territoire.
 - Améliorer et faciliter les correspondances entre les trains faisant arrêt sur le territoire et l'ensemble du réseau de transports sur l'agglomération afin notamment de développer l'intermodalité.

2.3 Demain, on bouge !



Mobilités

Propositions d'actions :

- **Développer le réseau de bus et augmenter la fréquence des lignes.** Afin d'améliorer le maillage du territoire en transports en commun, il a par ailleurs été proposé d'engager **la réalisation du projet de bus TZEN2**, une nouvelle ligne de bus à haut niveau de service. Plus généralement, **il a été souhaité que des voies réservées soient aménagées et dédiées aux transports en communs.**
- **Améliorer l'attractivité et l'accessibilité de la Gare de Melun.** A ce sujet, il conviendrait notamment d'aménager de nouveaux emplacements de stationnement aux abords de la gare. Il a également été proposé de développer des zones de covoiturage à proximité de la gare.
- **Mettre en place des navettes fluviales sur le territoire,** pour relier par exemple les communes de Saint-Fargeau-Ponthierry et Melun. Il a également été proposé de relier l'Île Saint-Etienne aux quais de Seine. Ces navettes, que certains participants souhaitent écologiques, sont considérées comme des moyens de réduire le trafic routier et de développer l'attractivité touristique du territoire.
- **Instaurer la gratuité des transports en commun** pour lever les freins économiques à l'utilisation des mobilités durables.
- **Développer le transport à la demande,** afin notamment de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.

2.3 Demain, on bouge !



Mobilités

Situation actuelle, vue par les habitants :

- Un engouement fort des habitants en faveur du développement du réseau de pistes cyclables sur le territoire de l'agglomération, le réseau actuel était jugé insuffisant pour répondre au développement du recours aux mobilités douces.
- Des enjeux de sécurisation des pistes existantes et d'amélioration de leur état.
- Une nécessité de réaliser des aménagements qui favorisent le partage de la voirie entre les différents modes de transports. A ce sujet, il a été rappelé de ne pas oublier les piétons et leur utilisation de la voirie dans les projets d'aménagement.

Propositions d'actions :

- Développer le réseau de pistes et voies cyclables sur le territoire de l'agglomération afin d'encourager la pratique des mobilités douces. Concernant le réseau existant, il conviendrait tout d'abord de sécuriser les pistes en agissant sur les marquages au sol, la largeur des voies et en veillant à l'entretien des voiries. De nombreuses discontinuités ont par ailleurs été signalées, qu'il conviendrait de résorber. Les problématiques de sécurité et de discontinuités des ronds-points du territoire ont été citées à plusieurs reprises.
- La création de pistes cyclables sur les secteurs suivants a notamment été proposée :
 - Aménager une piste cyclable qui relie Saint-Fargeau-Ponthierry à Dammarie-les-Lys
 - Aménager une piste cyclable entre Le Mée-sur-Seine et Boissettes
 - Réaliser une piste cyclable sécurisée pour relier Melun à l'aérodrome Melun-Villaroche
 - Mettre en place une cycloroute reliant Melun à Evry et Melun à Paris
 - Aménager une piste cyclable sécurisée sur la D471 et la D82 pour rejoindre Voisenon
 - Aménager une piste cyclable pour se rendre à l'hôpital (D606)
- Afin de favoriser le recours aux mobilités douces pour les trajets domicile-travail, il a également été proposé d'améliorer les liaisons cyclables en direction des zones d'activités du territoire.
- Face aux problématiques importantes de vols de vélos, l'installation des parkings vélos sécurisés a été plébiscitée.
- Aménager des passerelles pour les vélos et des voies dédiées et créer un anneau de vitesse sécurisé pour les vélos, sur le modèle des aménagements réalisés à Vincennes, Longchamps ou Rungis.

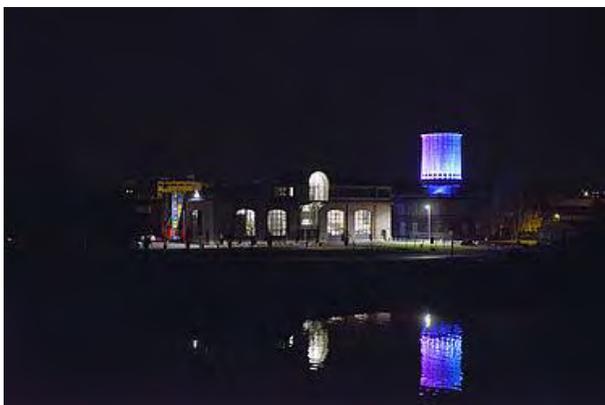
2.3 Demain, on bouge !



Culture/ Sport/ Animation locale

Situation actuelle, vue par les habitants :

- Les **équipements et infrastructures sportifs ont été jugés vieillissants** par les répondants. Afin de favoriser la pratique sportive, il a été souhaité que des rénovations et constructions de nouvelles infrastructures soient réalisées.
- **Une vie locale à dynamiser, avec notamment l'animation d'évènements et de manifestations** à l'échelle de l'agglo.



Propositions d'actions :

- **Dynamiser la vie locale du territoire en organisant davantage d'évènements et d'animations culturelles.** Afin de couvrir les différentes communes de l'agglo, il a été proposé de favoriser les animations itinérantes, via par exemple des équipements mobiles.
- **Créer de nouveaux lieux culturels**, tels que des cinémas ou un théâtre.
- **Favoriser la pratique sportive, notamment via l'amélioration des infrastructures sportives**
 - Rénover les équipements sportifs vieillissants.
 - Aménager de nouveaux équipements sportifs au regard de leur saturation en veillant notamment à développer des équipements couverts permettant la pratique sportive l'hiver (tennis, athlétisme, skatepark...) et permettant de pratiquer les sports non représentés à ce jour sur le territoire.

2.3 Demain, on bouge !



Culture/ Sport/ Animation locale

Situation actuelle, vue par les habitants :

- **Une attente forte des habitants concernant la valorisation de l'Axe Seine.** Les berges de Seine ont ainsi fait l'objet de nombreuses propositions visant à améliorer la cadre de vie, dynamiser la vie locale et proposer des nouvelles offres de loisirs, sportives et culturelles. L'Axe Seine est également considéré comme un atout majeur pour le développement du tourisme à l'échelle de l'agglomération.
- Il est également ressorti de la concertation que le territoire disposait de **nombreux atouts touristiques**, mais que leurs potentiels étaient encore à ce jour insuffisamment exploités.

Propositions d'actions :

- **L'axe Seine, une opportunité pour dynamiser la vie locale et proposer des nouvelles activités de loisirs, sportives et culturelles.** En lien avec les propositions visant à améliorer les cheminements piétons et cycles des berges de Seine et préserver et développer les espaces naturels, la présence de la Seine offre des opportunités pour développer les activités de loisirs, l'animation du territoire et le tourisme de nature. Pour répondre à ces ambitions, il a été proposé de **favoriser l'implantation de restaurants et bars, d'envisager la création d'un port de plaisance et de favoriser la pratique de la baignade.**
- **Faire de la CAMVS une destination touristique en valorisant ses nombreux atouts.** Alors que le territoire de la CAMVS possède de nombreux atouts en matière touristique (patrimoine naturel, historique, etc), des propositions ont été formulées afin d'améliorer l'offre existante et de développer l'attractivité du territoire.
 - A ce sujet, il a notamment été proposé de valoriser les sites remarquables du territoire, grâce à la création et promotion de circuits de découverte.
 - Par ailleurs, la présence de la Seine et de ses berges constituent un atout pour le territoire, qu'il conviendrait de valoriser via le développement d'activités de loisirs et d'aménagements permettant d'améliorer leur attrait.
 - Il a également proposé de développer les connexions avec les autres sites touristiques proches de la CAMVS afin de favoriser des synergies (via des liaisons de transports par exemple) et d'améliorer l'offre touristique (hébergement, restaurants...).

2.4 Demain, on préserve !



107

Idées proposées



40%

Des idées proposées
concernant les espaces
de biodiversité



Les thématiques de Demain, on préserve !

transition écologique & énergétique
changement climatique
eau biodiversité air
environnement
paysages déchets

Les propositions synthétisées et analysées portant sur cette orientation visaient notamment à répondre aux enjeux suivants, identifiés à l'échelle de la CAMVS :

- Anticiper le changement climatique
- Rechercher l'amélioration de la qualité de l'air
- Préserver les espaces de biodiversité, notamment les corridors écologiques et milieux humides
- Préserver la ressource en eau

2.4 Demain, on préserve !



Biodiversité / Nature en ville / Espaces naturels

Situation actuelle, vue par les habitants :

- La **préservation des espaces naturels, un enjeu prédominant parmi les préoccupations des participants** aux dispositifs de concertation. Les espaces de biodiversité ont été considérés comme des éléments majeurs de la garantie de la qualité du cadre de vie sur le territoire.
- Une **volonté de renforcer la prise en compte des espaces naturels dans les projets d'aménagements** au regard des menaces que représentent l'urbanisation pour la biodiversité du territoire.
- Une **attente vis-à-vis des pouvoirs publics** : lors de la concertation différentes propositions ont fait part de la nécessité que les collectivités se dotent des moyens humains, financiers et techniques suffisants pour préserver l'environnement et lutter activement contre le changement climatique.

Propositions d'actions :

- **Préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers.** Pour ce faire, les habitants se sont exprimés en faveur du **contrôle de l'urbanisation et de la lutte contre l'imperméabilisation des sols**. Ont notamment été ciblés les nouvelles constructions de logements et les aménagements dédiés aux infrastructures de transports. Par ailleurs, il a été souhaité qu'une attention particulière soit portée aux zones humides et à leur protection ainsi qu'à la qualité paysagère.
- **Développer la nature en Ville et aménager de nouveaux espaces verts.** Il a notamment été proposé de réaliser **des plantations d'arbres** sur le territoire, de favoriser la végétalisation des friches et la création d'espaces naturels.
- **Porter une attention particulière à la préservation et l'entretien des espaces forestiers du territoire**, qui constituent une richesse majeure de la CAMVS. Plusieurs contributions ont à ce sujet mentionné le massif forestier de Bréviande.
- **Préserver la faune en installant des ruches, des nichoirs et en aménageant des passages à faune.**
- **Développer l'agriculture urbaine et péri-urbaine** en facilitant l'installation de producteurs. Il a par ailleurs été proposé de **renforcer le recours aux produits issus des circuits courts**.
- **Faire des nouveaux projets d'aménagement ou de requalification des espaces des opportunités pour développer et préserver des espaces de biodiversité.** Le site libéré par le déménagement de la prison de Melun a notamment été cité.
- **Porter une attention particulière aux espaces et lieux sur lesquels des pressions fortes s'exercent sur les espaces de biodiversité.**
- **Poursuivre et développer des actions de sensibilisation des différents publics, et notamment les jeunes, à la préservation de l'environnement et à l'adoption de comportements écoresponsables.**

2.4 Demain, on préserve !



Air/ énergie / climat

Situation actuelle, vue par les habitants :

- Des **préoccupations importantes concernant la qualité de l'air** sur le territoire, au regard des trafics routiers denses. Les conséquences néfastes de la pollution de l'air sur la santé des habitants est notamment au cœur des préoccupations.
- **Une sensibilité des habitants aux enjeux de préservation qualitative et quantitative de la ressource en eau.**
- Une **volonté de promouvoir l'exemplarité des collectivités** et de favoriser des aménagements et pratiques sobres en énergie. A ce sujet, les participants ont notamment souhaité que des actions soient engagées pour **réduire la pollution lumineuse sur le territoire.**

Propositions d'actions :

- **Favoriser l'exemplarité des collectivités et notamment de leur patrimoine bâti pour lutter contre le changement climatique.** Parmi les propositions des participants, peuvent être mentionnées le développement de constructions utilisant des ressources durables, l'installation d'énergies renouvelables sur les bâtiments publics, l'amélioration de l'isolation et des performances énergétiques du bâti.
- **Améliorer la qualité de l'air sur le territoire.** A ce sujet, il a notamment été proposé de **réduire les circulations routières et de développer les mobilités durables sur le territoire** (cf. propositions de l'orientation « Demain, on bouge! » pages n°23-24). Par ailleurs, **une meilleure information des habitants sur la qualité de l'air à l'échelle de leur territoire et sur les problématiques pollutions a été souhaitée.**
- **Développer le recours aux énergies renouvelables et de récupération :**
 - Améliorer l'information des habitants sur les possibilités offertes en matière d'ENR en mettant en place des points d'information.
 - Faire circuler des camions poubelles alimentés par le biogaz ou électriques.
 - Travailler avec le SMITOM pour valoriser la géothermie.
- **Anticiper les risques associés aux conséquences du changement climatique. Le risque inondation a notamment été cité.** De ce fait, il a été proposé de réaliser des travaux afin de consolider les berges et de favoriser des habitats résilients face au risque inondation.

2.4 Demain, on préserve !



Air/ énergie / climat



Propositions d'actions :

- **Réduire la production de déchets et améliorer leur tri et réutilisation :**
 - Mettre en place des brigades vertes pour lutter contre les dépôts sauvages.
 - Améliorer le tri et la valorisation des biodéchets, notamment grâce à la méthanisation. Il a par ailleurs été proposé de collecter les urines des toilettes publiques et des bâtiments publics afin de les valoriser en engrais.
- **Préserver la ressource en eau :**
 - Développer la récupération des eaux pluviales, en intégrant des dispositifs dans les nouvelles constructions et en engageant des projets de rénovations.
 - Lutter contre l'imperméabilisation des sols. Il a par exemple été proposé que des nappes filtrantes laissant passer les eaux de pluie soient aménagés sur les parkings des grandes surfaces.
 - Améliorer la qualité de l'eau potable.
- **Lutter contre la pollution lumineuse et réduire les consommations énergétiques du territoire.** La réduction de l'éclairage public ainsi que la réduction, voire l'interdiction, de l'éclairage des vitrines la nuit et des publicités lumineuses ont été proposées.

2.5 Demain, on agit !



87

Idées proposées



+ 52%

Idées sur la
thématique de la
sécurité



Les thématiques de Demain, on agit!

entreprises numérique
aménagement **sécurité**
économie emploi
prévention des inondations

Les propositions synthétisées et analysées portant sur cette orientation visaient notamment à répondre aux enjeux suivants, identifiés à l'échelle de la CAMVS :

- Accompagner et renforcer la dynamique entrepreneuriale (création d'emplois)
- Achever le développement numérique du territoire
- Renforcer la prévention des inondations
- Poursuivre les actions en faveur de la sécurité et de la prévention de la délinquance, développer la coordination intercommunale

2.5 Demain, on agit !



Sécurité

Situation actuelle, vue par les habitants :

- **Un sentiment d'insécurité important sur certains secteurs du territoire.** Les abords de la gare de Melun ont notamment été cités à de multiples reprises au regard des problématiques des trafics de drogues et de cigarettes présentes. Les quais de Seine et la rue du Château à Melun ont également été jugés comme des lieux problématiques en matière de sécurité. Par ailleurs, il ressort des contributions que les femmes, notamment seules, sont victimes de harcèlement de rue. Les participants ont par ailleurs regretté la présence de personnes en état d'ébriété sur certains lieux qui peuvent être à l'origine de comportements violents .
- **Une couverture du territoire en vidéo-surveillance pas homogène à l'échelle de l'agglomération.**
- **Des effectifs de services de sécurité insuffisants et inégalement répartis sur la CAMVS.**

Propositions d'actions :

- **Renforcer la vidéo-surveillance sur le territoire de l'Agglomération. Plusieurs pistes d'actions ont été explorées par les participants :**
 - Créer un centre de supervision urbain intercommunal.
 - Développer le déploiement des caméras sur une plus large partie du territoire de la CAMVS.
 - Mettre place de caméras mobiles et non permanentes.
- **Renforcer la présence policière à l'échelle de l'Agglomération et développer les actions en faveur de la sécurité**
 - Renforcement des effectifs de police communale.
 - Réaliser de manière plus fréquente des contrôles routiers et des patrouilles la nuit.
 - Créer une police intercommunale. Cette proposition a fait l'objet de nombreux échanges et contributions.
 - Créer une application citoyenne mobile et en ligne pour permettre aux citoyens de faire remonter les infractions dont ils sont témoins.
- **Développer les actions en faveur de la prévention de la délinquance :**
 - Mettre en place des interventions et temps d'échange avec la police dans les écoles, collèges et lycées.
 - Ouvrir des maisons de quartiers pour aller à la rencontre des jeunes et renouer le dialogue.
- **Améliorer l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences conjugales et familiales**
 - Former et informer les policiers pour améliorer l'accueil des victimes et la réception des plaintes au sein des commissariats.
 - Créer des logements pour les victimes de violences domestiques et les enfants à protéger.

2.5 Demain, on agit !



Economie

Situation actuelle, vue par les habitants :

- **Une offre commerciale insuffisante et peu qualitative**, notamment dans le centre-ville de Melun. Plus généralement, il a été regretté **le manque de dynamisme au sein de la vie locale**. Néanmoins, de multiples atouts du territoire ont été mentionnés, tels que les berges dont l'animation pourrait être renforcée.
- **Une nécessité de favoriser la création d'emplois et d'entreprises sur le territoire**, en impulsant notamment des synergies et dynamiques entre les acteurs. Des problématiques de difficultés d'accès au marché de l'emploi ont été soulevées par des participants. L'accompagnement de l'essor du télétravail apparaît également comme une opportunité à saisir pour le territoire afin d'attirer de nouveaux habitants.

Propositions d'actions :

- **Redonner de l'attractivité aux centres-villes:**
 - **Améliorer l'offre commerciale du territoire** : favoriser la diversification des commerces implantés et une montée en gamme de l'offre, mener des actions de revitalisation des commerces. Il a par ailleurs été proposé de piétonniser le centre-ville de Melun pour améliorer le cadre d'implantation des commerces et favoriser leur fréquentation. Au regard des changements de comportements impulsés par la crise sanitaire, il a également été proposé de créer un service de facilitateurs à la digitalisation du commerce de proximité.
 - **Mener une politique de rénovation urbaine pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité de Melun**. A ce sujet, il a été rappelé la nécessité de favoriser la végétalisation des centres-villes. De même, différentes actions en faveur du développement des mobilités durables (renforcement de la fréquence des trains en direction de Paris, développement des pistes cyclables) ont été mentionnées afin d'attirer de nouveaux habitants de région parisienne tout en améliorer le cadre de vie actuel.
 - **Favoriser la présence de nouveaux espaces de rencontres et d'échanges entre habitants, commerçants et artisans** afin de renforcer la convivialité du territoire et la proximité entre les différents acteurs.

2.5 Demain, on agit !



Economie



Propositions d'actions :

- **Améliorer l'attractivité du territoire auprès des entreprises et renforcer la dynamique entrepreneuriale**
 - **Développer et soutenir les salons d'entreprises** organisés sur le territoire afin d'assurer la promotion de ses atouts auprès d'entreprises et porteurs de projets.
 - **Accompagner financièrement les jeunes entrepreneurs.** Il a notamment été proposé que l'agglo et les communes puissent proposer des loyers gratuits ou réduits lors des premiers temps de leur installation. Il a également été proposé de créer une plateforme d'aide à la création d'entreprise et d'améliorer la communication sur les aides existantes.
 - **Accompagner l'essor du télétravail** en créant des espaces de coworking.
 - **Favoriser les synergies entre entrepreneurs via l'implantation d'une pépinière d'entreprises.** Il a par ailleurs été proposé de **créer de nouveaux lotissements d'activités économiques sur le territoire.** A ce sujet, la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry a été proposée. De même, les friches industrielles du territoire, notamment de Dammarie-les-Lys pourraient être des lieux d'accueil d'entreprises.
- **En complément des propositions relatives à la dynamique entrepreneuriale, le développement de l'offre de formation sur le territoire a été souhaité à des multiples reprises (cf. page n°37).**

2.6 Demain, on est solidaire !



ON EST SOLIDAIRE

62

Idées proposées



+40%

Des idées portant sur
l'insertion et la
formation



+20%

Des idées proposées
portant sur la santé



Les thématiques de Demain, on est solidaire !

réussite éducative
insertion professionnelle
santé habitat
formation
réduction des inégalités

Les propositions synthétisées et analysées portant sur cette orientation visaient notamment à répondre aux enjeux suivants, identifiés à l'échelle de la CAMVS :

- Adapter et maîtriser la production de logements
- Accompagner le parc de logements privés existants
- Développer la formation et l'insertion vers l'emploi des jeunes et des populations fragiles
- Accompagner le développement de l'offre de soins
- Renforcer la prévention et la promotion de la santé

2.6 Demain, on est solidaire !



ON EST SOLIDAIRE

Insertion/Formation

Situation actuelle, vue par les habitants :

- **Un manque de visibilité sur les formations proposées sur le territoire.** Alors que la CAMVS accueille un pôle universitaire de 4300 étudiants, cette offre d'enseignement supérieur de qualité souffre d'une méconnaissance auprès des habitants du territoire, de ses jeunes devant préparer leur orientations et de potentiels futurs étudiants extérieurs au territoire.
- **Des infrastructures scolaires insuffisantes, notamment dans l'enseignement supérieur.** Ont été regrettées l'absence de certaines formations sur le territoire, ainsi que des équipements dédiés à l'accueil des étudiants (restaurant universitaire, campus, logements, etc.) . Par ailleurs, le nombre de collèges et lycées présents sur le territoire a été jugé insuffisant par certains participants.

Propositions d'actions :

- **Renforcer la communication sur les formations du territoire.** Il a notamment été proposé de mener des actions ou évènements, tels que des forums, pour faire découvrir les différents métiers auxquels forment l'offre académique du territoire.
- **Développer et diversifier l'offre de formation existante,** afin notamment d'attirer de nouveaux étudiants et d'inciter les jeunes originaires du territoire à rester pour leurs études. Il est également souhaité que les formations proposées sur le territoire corresponde aux débouchés du marché d'emplois de la CAMVS.
- **Associer les acteurs, dont les employeurs, pour accompagner les projets des jeunes :** Pôle emploi, TPE, PME ...
- **Accompagner l'aide à l'insertion de certains publics fragiles** en sensibilisant les professionnels sur le handicap et en proposant des cours de langue française pour les étrangers.
- **Aménager de nouveaux équipements et infrastructures destinés à l'enseignement et à l'accueil des étudiants. A ce sujet, il a notamment été proposé de créer un nouveau campus** et des restaurants universitaires, d'aménager des équipements sportifs, de créer de nouveaux collèges et lycées sur certaines communes.

2.6 Demain, on est solidaire !



ON EST SOLIDAIRE

Habitat

Situation actuelle, vue par les habitants :

- **Un niveau de bâti « trop haut » au détriment d'habitations à « échelle plus humaines ».** Des habitants ont jugé qu'un nombre trop important d'immeubles avait été construit sur le territoire. Les communes de Melun, Le Mée et Dammarie-les-Lys ont notamment été citées à ce sujet.
- **Manque d'infrastructures liées au développement des logements. Sur certains secteurs,** des déficits d'écoles et de places de stationnement sont constatés au regard des récentes constructions et l'arrivée de nouveaux habitants.
- **Des problématiques de vacance de logements et de logements nécessitant des rénovations et réhabilitations** afin notamment d'améliorer leur isolation.
- **Un déficit d'accompagnement et d'inclusion** dans l'accès aux logements.

Propositions d'actions :

- **Développer l'offre de logements pour les jeunes, et la mise en relation avec les propriétaires :** cité universitaire, hébergement chez l'habitant, habitats inclusifs ...
- **Privilégier la construction d'habitats pavillonnaires ou écologiques afin d'améliorer le paysage urbain.** Il est notamment souhaité que les constructions d'immeubles imposants soient proscrites.
- **Favoriser la construction de logements adaptés aux besoins des personnes âgées ou aux personnes à mobilités réduites.** A ce sujet, il a notamment été proposé de favoriser la mixité entre les publics pour développer l'entre-aide en construisant par exemple des résidences intergénérationnelles
- **Mieux répartir les logements sociaux** sur les différentes communes de l'agglomération afin de résorber les déséquilibres observés, favoriser la mixité sociale et permettre l'accueil de nouveaux habitants.
- **Favoriser l'accès à la propriété,** notamment pour les jeunes qui rencontrent des difficultés pour devenir propriétaires.
- **Accompagner les ménages et les copropriétés dans la réalisation de travaux visant à améliorer l'isolation des logements.** Il a notamment été proposé de développer/augmenter les aides apportées pour de telles opérations.

2.6 Demain, on est solidaire !



ON EST SOLIDAIRE

Santé

Situation actuelle, vue par les habitants :

- **Un déficit important de professionnels de santé sur le territoire.** Des grandes difficultés ont été exprimées pour réussir à obtenir des rendez-vous auprès de médecins généralistes, de spécialistes ou de professionnels des fonctions paramédicales. Les habitants du territoire doivent de ce fait attendre des délais importants ou se rendre loin de leur lieu d'habitation pour consulter des professionnels de santé. Cette problématique soulève par ailleurs des inquiétudes au regard de l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire et de la construction de nouveaux logements, alors même que l'offre de soin est jugé déjà très insuffisante.
- **En lien avec les problématiques de couverture médicales, l'accès aux soins n'est pas suffisamment facilité pour les publics peu mobiles, tels que les personnes âgées.**

Propositions d'actions :

- **Mettre en place des actions incitatives pour favoriser l'installation de médecins généralistes et spécialistes sur le territoire.** Il a tout d'abord été proposé de réaliser un diagnostic afin d'identifier les besoins du territoire en matière d'offre médicale. Par ailleurs, diverses propositions ont été formulées pour renforcer l'attractivité du territoire pour des professionnels de la santé :
 - Créer un partenariat avec les formations de santé et proposer une bourse plus attirante pour les étudiants qui viendraient s'installer dans l'agglomération à la suite de leurs études.
 - Faciliter l'accès des professionnels de santé à des locaux pour recevoir leur patients en proposant notamment des loyers minorés ou une exonération partielle de taxe la foncière
 - Proposer des avantages tels qu'une place de stationnement gratuite, des places en crèche pour les enfants, un logement avec un loyer réduit pour les professionnels souhaitant s'installer sur le territoire.
 - Inciter les professionnels de santé du territoire à préparer leur départ à la retraite et à trouver des remplaçant, notamment grâce à du mentorat auprès d'étudiants.

Le rôle des communes a été rappelé pour mener à bien ces différentes actions.

- **Mettre en place des centres de santé intercommunaux, où les médecins et spécialistes seraient rémunérés par les collectivités.**
- **Imposer les visites de médecin à domicile, développer la téléconsultation, notamment pour les personnes âgées, les femmes enceintes.**
- **Développer des actions pour inciter les jeunes du territoire à s'orienter vers des études de médecine et paramédicales.**
- **Augmenter l'offre de formations en paramédical sur le territoire.**

2.6 Demain, on est solidaire !



ON EST SOLIDAIRE

Citoyenneté

Situation actuelle, vue par les habitants :

- En matière de citoyenneté, les participants ont en premier lieu souligné l'initiative de la Ville d'organiser des réunions de concertation et de mettre en place une plateforme de contributions dans le cadre de l'élaboration d'Ambition 2030.
- En matière d'association des publics aux prises de décisions et aux actions menées sur le territoire, il a notamment été jugé nécessaire de renforcer les liens et échanges avec les jeunes du territoire.

Propositions d'actions

- Au regard des problématiques rencontrées par la jeunesse, notamment en matière de décrochage scolaire et d'accès à l'emploi, et afin de prévenir la délinquance, différentes propositions ont porté sur la prise en compte des jeunes dans les actions des collectivités. Il a notamment été proposé de **mettre en place des espaces jeunes sur le territoire, de développer la consultation des jeunes par des missions locales et plus généralement de renforcer les moyens mis en œuvre pour les accompagner**. Par ailleurs, il a également été proposé de mettre en place un Conseil municipal des enfants ainsi qu'un Conseil municipal des jeunes.
- **Accompagner les parents et futurs parents du territoire**, en proposant notamment la mise en place d'espaces dédiés aux familles et des lieux d'accueil enfant/parents.
- **Améliorer l'accès des personnes en situation de handicap aux différents espaces du territoire et services publics**. Des enjeux d'adaptation des logements et des établissements recevant du public, d'accessibilité des transports en communs ont ainsi été soulevés.

3. Synthèse et suites de la démarche



3.1 Synthèse des contributions



ON BOUGE

- Les mobilités, premier sujet de préoccupation des habitants du territoire
- De nombreuses propositions en faveur du développement des mobilités durables : aménagement de pistes cyclables, développement de l'intermodalité, création de nouvelles lignes de bus/trains et augmentation de la fréquence des lignes actuelles
- La valorisation de l'Axe Seine, une opportunité pour développer l'offre de loisirs, sportives et culturelles du territoire



ON PRÉSERVE

- Préserver les espaces de biodiversité du territoire de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols
- Promouvoir la végétalisation du territoire.
- Préserver la ressource en eau, améliorer la qualité de l'air à l'échelle de l'agglo.
- Réduire les consommations énergétiques du territoire, via notamment la rénovation du bâti, et développer le recours aux énergies renouvelables.



ON AGIT

- Une attente forte des habitants pour le développement d'actions en faveur de la sécurité et prévention de la délinquance.
- Des centres-villes et centre-bourgs à revitaliser pour améliorer le cadre de vie des habitants et usagers du territoire et proposer une offre commerciale renouvelée.
- Favoriser la création d'entreprises et soutenir la dynamique entrepreneuriale pour permettre la création de nouveaux emplois sur le territoire.



ON EST SOLIDAIRE

- Un déficit très important de médecins et professionnels de la santé à combler de toute urgence en mettant en place des actions incitatives afin de favoriser l'installation de nouveaux praticiens.
- Poursuivre le développement de l'offre de formations et soutenir le rayonnement des structures de l'enseignement supérieur du territoire.
- Mener une politique de l'habitat homogène à l'échelle de l'agglo et répondre aux problématiques de certains publics fragiles (personnes âgées, jeunes, etc.).

3.2 Suites de la démarche

Etude par les services de la CAMVS des propositions d'actions issues de la concertation

Finalisation du plan d'actions

Présentation en conseil communautaire d'AMBITION 2030 pour adoption

Restitution du bilan de la concertation auprès des participants

Partage aux habitants et usagers du territoire d'AMBITION 2030

- Analyse de la faisabilité technique
- Mise en lien avec le champ de compétences de l'Agglo
- Analyse de la cohérence des propositions au regard des ambitions politiques
- Approfondissement des modalités opérationnelles de mise en œuvre des actions retenues



AMBITION
Mes envies
pour mon agglo **2030**

